

# Tenue de dossiers et rapports sur les actifs de financement

## Rapport d'audit

### Rapport n° 11/16

#### 22 novembre 2016

#### Diffusion

Destinataires : Président et chef de la direction  
Premier vice-président et chef de la direction financière  
Premier vice-président et chef de la gestion des risques  
Vice-président et contrôleur général  
Vice-président, Activités de financement  
Vice-président, Bureau de gestion des risques  
Directeur de groupe, Quantification des risques  
Directeur de groupe, Services des prêts  
Directeur de groupe, Gestion du risque de crédit  
Directeur, Comptabilité des prêts  
Directeur, Gouvernance des données sur les risques  
Directeur, Services des prêts  
Directeur, Centre d'expertise des Services des prêts

c. c. : Premier vice-président et conseiller d'entreprise en chef  
Premier vice-président, Développement des affaires  
Premier vice-président, Affaires générales  
Premier vice-président, Financement et Investissements  
Premier vice-président, Ressources humaines  
Premier vice-président, Assurances  
Premier vice-président, Stratégie et Innovation  
Vice-président et chef de la conformité et de l'éthique  
Directeur de groupe, Affaires publiques  
Directeur principal, Bureau du vérificateur général  
Directeur de groupe, Bureau du vérificateur général

#### Équipe de vérification : chef

Greg Paget  
Syed Israr  
Adnan Zia  
Jennie Sullivan

#### Premier vice-président et auditeur interne en

Sameer Madhok

## Table des matières

---

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Objectif et étendue de l'audit .....</b>	<b>3</b>
<b>Opinion de la Vérification interne .....</b>	<b>3</b>
<b>Constatations de l'audit et plans d'action .....</b>	<b>4</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>7</b>
<b>Annexe A : Plans d'action détaillés .....</b>	<b>8</b>

## Introduction

---

Conformément à notre plan d'audit de 2016, nous avons effectué l'audit des processus de tenue de dossiers et de rapports sur les actifs de financement afin d'examiner la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles relatifs aux processus ayant une incidence sur le système ABCS, y compris les processus de saisie manuelle, de surveillance et de transfert (en aval) de données importantes liées à la comptabilité et à la gestion des risques.

Le système ACBS sert à consigner l'administration des prêts et le suivi des conditions particulières. La saisie des données est liée à la création et à la tenue de registres des actifs comme les prêts et les garanties dans le système ACBS. L'intégrité des données de ce système a une incidence importante sur un certain nombre de processus en aval, en particulier la production de rapports financiers et la communication de la gestion des risques. Les processus en amont relèvent des Services des prêts, sous l'autorité des Opérations financières, de la Comptabilité des prêts, sous l'autorité de Finances et Contrôle de même que de la Gestion du risque de crédit et de la Quantification des risques, sous l'autorité du Bureau de gestion des risques. Les processus de transfert de données en aval relèvent de la Comptabilité des prêts et de la Quantification des risques.

## Objectif et étendue de l'audit

---

L'objectif de notre audit était d'évaluer l'efficacité des contrôles de l'intégrité des données du système ABCS. Nous avons notamment examiné les contrôles se rapportant à la gouvernance, à l'intégrité des données, à la surveillance et au signalement ainsi qu'à la gestion des accès au système ABCS.

L'audit ne s'étendait pas aux processus d'intégration des données entre le système ABCS et d'autres applications d'affaires et dépôts de données où la migration des données est automatisée. L'intégration des données entre les systèmes d'EDC fera l'objet d'autres audits.

## Opinion de la Vérification interne

---

Nous sommes d'avis que les processus de tenue de dossiers et de rapports sur les actifs de financement sont bien contrôlés<sup>1</sup>.

Des contrôles efficaces sont en place pour garantir l'intégrité des données se rapportant au système ACBS. Quelques problèmes modérés ou mineurs (décrits ci-après) ont été relevés, mais nous estimons qu'ils ne trahissent pas une défaillance importante des contrôles. La direction s'est engagée à prendre les mesures correctives au plus tard au deuxième trimestre de 2017.

---

<sup>1</sup> Nos opinions d'audit standards sont les suivantes :

- Contrôles rigoureux : Les contrôles clés ont été bien conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires sont en place. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.
- Bien contrôlé : Les contrôles clés ont bien été conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.
- Possibilités d'amélioration des contrôles : Un ou plusieurs contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié n'est pas négligeable. De promptes mesures s'imposent.
- Non contrôlé : De nombreux contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne seront probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

## Constatations de l'audit et plans d'action

---

### 1. Examen de la consignation des conditions de présentation des états financiers dans le système ACBS

La consignation des conditions de présentation des états financiers dans le système ABCS ne fait pas l'objet d'une validation ou d'un examen. Par conséquent, les erreurs potentiellement commises au moment de leur saisie risquent de passer inaperçues.

L'administrateur des conditions particulières extrait les renseignements du contrat de prêt et les saisit dans un modèle normalisé de fichier Excel, qui est ensuite examiné par le directeur de la gestion des actifs afin d'en garantir l'exactitude, mais ce processus n'est pas répété après la saisie des données dans le système ABCS, dans lequel sont consignés l'administration des prêts et le suivi des conditions particulières.

La direction s'est engagée à concevoir et à mettre en place un processus permettant d'assurer qu'une démarche en deux étapes est utilisée pour la consignation des conditions de présentation des états financiers.

Constatation de l'audit – Problème modéré<sup>2</sup>

Responsable de l'intervention – Directeur de groupe, Gestion du risque de crédit

Date d'échéance – Premier trimestre de 2017

---

<sup>2</sup> Les constatations de l'audit sont établies comme suit :

- Problème majeur : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation n'est pas négligeable. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives s'imposent pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- Problème modéré : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation pour le processus n'est pas négligeable. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives s'imposent pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- Problème mineur : Faiblesse dans la conception et/ou le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable que l'atteinte des objectifs soit compromise. Il est recommandé de mettre en place des mesures correctives pour rentabiliser les contrôles.

## **2. Suivi et signalement des conditions de présentation des états financiers échues**

Le personnel de la Gestion du risque de crédit produit chaque semaine un rapport sur les conditions de présentation des états financiers échues et le distribue au reste de l'Équipe à des fins d'information; cependant, rien n'indique que des mesures ont été prises par suite du rapport remis à la direction aux fins d'examen et de contrôle. De plus, les conditions de présentation des états financiers échues ne figurent pas dans le tableau de bord mensuel de la Gestion du risque de crédit. Par conséquent, celles qui sont échues depuis longtemps pourraient ne pas être traitées en temps opportun.

Nous avons constaté un manque de preuves de la surveillance de la gestion relative au processus de suivi des conditions de présentation des états financiers échues. Par exemple, l'examen d'un rapport hebdomadaire a révélé que des conditions échues depuis plus de 100 jours ne faisaient l'objet d'aucun plan d'action consigné. Il s'agissait surtout d'états financiers en retard et de certificats manquants pour un petit nombre d'emprunteurs. Ces lacunes auraient ultimement été mises en évidence par l'examen annuel.

La Gestion du risque de crédit s'est engagée à consigner les mesures prises concernant les conditions de présentation des états financiers échues et à ajouter ces dernières au tableau de bord mensuel.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Directeur de groupe, Gestion du risque de crédit

Date d'échéance – Mise en œuvre de toutes les mesures d'ici le deuxième trimestre de 2017

### **3. Liste de contrôle du processus de clôture mensuelle**

Il n'y a aucune preuve consignée de l'examen ou de l'approbation du Directeur de groupe, Services des prêts dans la liste de contrôle du processus de clôture mensuelle. Qui plus est, le processus lui-même n'est pas consigné. Par conséquent, les problèmes et les exceptions constatés pourraient ne pas être acheminés aux responsables compétents en temps opportun.

Les Services des prêts accomplissent plusieurs tâches (rôles, suivis, escalade hiérarchique des exceptions) dans le cadre du processus de clôture mensuelle, y compris remplir la liste de contrôle, mais celles-ci ne sont pas officiellement consignées.

La direction s'est engagée à consigner le processus de clôture mensuelle et à définir les rôles et les responsabilités, y compris celle de porter les exceptions à l'attention des instances compétentes. Une liste de contrôle sera créée à l'intention de toutes les équipes opérationnelles et approuvée par la direction avant chaque clôture mensuelle.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Directeur de groupe, Services des prêts

Date d'échéance – Premier trimestre de 2017

### **4. Examen des modifications apportées aux données extraites du Dépôt des données sur les engagements de crédit**

Le processus de modification manuelle des données extraites du Dépôt des données sur les engagements de crédit, utilisées par la Quantification des risques avant le téléversement des données dans l'outil Web, n'est pas officiellement consigné et ne fait pas l'objet d'un examen ni d'un contrôle indépendant. Par conséquent, les rapports de gestion et les mesures des risques pourraient contenir des erreurs non détectées.

Deux extraits proviennent de l'Entrepôt de données de la Société : celui du Dépôt des données sur les provisions pour prêts et celui du Dépôt des données sur les engagements de crédit. La Comptabilité des prêts fournit à la Quantification des risques la liste des modifications apportées à son extrait du Dépôt des données sur les provisions pour prêts après la fin du mois. Cet extrait comprend également des données sur des prêts provenant d'autres sources. Les modifications sont ensuite consignées dans un fichier Excel et transmises au Directeur de groupe, Quantification des risques, qui met à jour l'extrait du Dépôt des données sur les engagements de crédit en conséquence avant de téléverser les données dans l'outil Web. Aucune erreur n'a été constatée dans le cadre de notre examen d'un échantillon de cet extrait.

La direction s'est engagée à consigner le processus de modification manuelle du Dépôt des données sur les engagements de crédit en définissant les étapes à suivre pour mettre à jour les extraits de données, qui comprennent un examen ou un contrôle indépendant des modifications manuelles.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Directeur de groupe, Quantification des risques

Date d'échéance – Deuxième trimestre de 2017

## 5. Consignation des procédures

Le processus de rapprochement mensuel du compte de compensation n'est pas officiellement consigné. De plus, rien n'indique que le document de procédures utilisé actuellement pour le processus de changement d'état du débiteur a été approuvé officiellement. L'absence d'un document officiel approuvé pourrait mener à un manque d'uniformité dans les pratiques adoptées par le personnel. La mise en place d'un processus d'examen et d'approbation aiderait à garantir un contrôle cohérent et efficace.

L'Équipe de la comptabilité des prêts apporte des modifications à l'état des débiteurs dans le système APBS en se basant sur la note de classification des risques pays transmise par le Bureau de gestion des risques. Elle prépare également un rapprochement mensuel du compte de compensation pour détecter les opérations non réglées dans un délai raisonnable.

La direction a élaboré un plan pour consigner le processus de rapprochement mensuel du compte de compensation et faire examiner et approuver les documents des procédures relatives au compte de compensation et aux processus de changement d'état du débiteur.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Directeur, Comptabilité des prêts

Date d'échéance – Mise en œuvre de toutes les mesures d'ici le quatrième trimestre de 2016

## 6. Examen des droits d'accès aux dossiers des Services des prêts

Il n'existe aucun processus officiel visant à examiner périodiquement les droits d'accès du personnel aux dossiers réseau de l'Équipe des services des prêts. Par conséquent, les modifications non autorisées des documents risquent de ne pas être détectées.

Ces répertoires contiennent des renseignements comme le registre des renoncations, modifications et consentements traités par l'Équipe des services des prêts : rapports mensuels, preuves de la surveillance et de l'examen de la gestion, preuves de l'examen des données saisies sur les facilités et extraits de données du système ABCS utilisés par d'autres équipes d'EDC. Aucune exception n'a été constatée lors de l'examen de fichiers sur le lecteur.

La direction a élaboré des plans d'action pour mettre à jour la procédure existante. Elle procédera, au premier trimestre de chaque année, à un examen des accès aux lecteurs de l'année précédente.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Directeur, Centre d'expertise des Services des prêts

Date d'échéance – Quatrième trimestre de 2016

## Conclusion

---

Les constatations de l'audit ont été communiquées à la direction, qui les a acceptées et a élaboré des plans d'action dont la mise en œuvre devrait se faire au plus tard au deuxième trimestre de 2017.

Nous tenons à remercier la direction de son appui tout au long de l'audit.